

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2023

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2e région où les Français seraient prêts à déménager pour suivre leur entreprise



Pour garder leur emploi, 41% des Français seraient prêts à déménager et suivre leur entreprise dans une autre région. C'est ce qui ressort d'une enquête* d'[Aktis-partners.com](https://www.aktis-partners.com), Conseil en immobilier d'entreprise et précurseur du 'bureau opéré', qui, pour cela, a interrogé 2 105 salariés de TPE, PME, ETI et GE, afin de connaître les sacrifices qu'ils étaient prêts à tolérer pour leur travail et dans le cas précis où leur entreprise envisageait une délocalisation.

Ça déménage ?

Plus de 41% des Français seraient prêts à suivre leur entreprise si celle-ci décidait d'ouvrir un bureau satellite dans une autre région ; à la condition que cette nouvelle localisation leur convienne. Une moindre proportion ; soit 38% ; préférerait rester travailler au siège et ne pas risquer l'aventure d'un déménagement. Enfin, 21% ignorent encore quelle pourrait être leur réaction.

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2023

Si votre entreprise décidait d'ouvrir une succursale ou un bureau satellite dans une autre région, quelle serait votre réaction ?	
Réponses	Pourcentages
Je voudrais rester au siège	38 %
Je voudrais déménager si cette région me plaît	41 %
Je ne sais pas	21 %

Des salariés peu proactifs

Pour ce qui est de proposer à leur entreprise de se délocaliser, les Français ne sont pas vraiment dans une démarche active car seulement 7% déclarent l'avoir déjà fait. 22% seraient potentiellement prêts à initier ce genre de proposition mais les plus nombreux, soit 28% ne sont pas du tout disposés à le faire et 25% n'en ressentent pas du tout l'envie.

Seriez-vous prêt(e) à proposer à votre entreprise d'ouvrir une succursale ou un bureau satellite dans une autre région ?	
Réponses	Pourcentages
Oui je l'ai déjà fait	7 %
Oui je pourrais le faire	22 %
Non je ne suis pas prêt(e) à le faire	28 %
Non je n'ai pas envie de le faire	25 %
Je ne sais pas	18 %

Classement des motivations pour travailler ailleurs

Parmi toutes les raisons qui peuvent inciter des salariés à déménager dans une autre région pour suivre leur entreprise, c'est l'attrait d'une meilleure qualité de vie qui arrive en tête avec 31% de représentativité. L'augmentation de salaire ou du pouvoir d'achat ne se positionnent qu'à la deuxième place avec 22% de votes, juste devant l'implication personnelle des salariés dans la réflexion de la délocalisation avec 18%.

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2023

Si votre entreprise vous obligeait à travailler dans un bureau satellite dans une autre région, quelle serait votre motivation principale pour l'accepter ?	
Réponses	Pourcentages
Une meilleure qualité de vie dans cette région	31 %
Une augmentation de salaire ou de pouvoir d'achat dans cette région	22 %
Une implication personnelle dès le départ dans la réflexion de la délocalisation	18 %
Des avantages supplémentaires : voiture de fonction, couverture sociale, etc.	16 %
Des contreparties intéressantes : tickets restaurant, conciergerie, transports, etc.	5 %
Un accompagnement pour mon déménagement (recherche immobilière, etc.)	3 %
Une meilleure qualité de travail dans cette région : meilleur bureau, outils, etc.	2 %
Autre	2 %
Aucune	1 %

Dans quelles régions les Français pourraient suivre leur entreprise ?

Certaines localisations sont clairement plus aimées que d'autres. En effet, avec 19% de votes c'est la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée qui prend la première place de ce classement. En deuxième choix, 17% des Français opteraient pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin, à la troisième place du podium arrive la région Nouvelle Aquitaine avec 13%.

Dans quelle région de France pourriez-vous déménager pour votre travail ?	
Réponses	Pourcentages
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	19 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 %
Nouvelle Aquitaine	13 %
Auvergne Rhône-Alpes	12 %
Ile-de-France	9 %
Pays-de-Loire	8 %
Hauts-de-France	6 %
Bretagne	5 %
Centre - Val de Loire	4 %
Grand Est	3 %
Normandie	2 %
Bourgogne Franche-Comté	1 %
Corse	1 %

Coworking ? Bureau satellite ? Télétravail ?

Si leur entreprise venait à déménager, 31% des Français préféreraient alors travailler dans un espace de type coworking et 29% dans une succursale propre. Sans doute plus simple, 26% des salariés seraient d'accord pour travailler à plein temps en home office.

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2023

A choisir, en cas de déménagement, vous préféreriez que votre entreprise :	
Réponses	Pourcentages
Loue un espace de travail dans un tiers lieux : coworking, etc.	31 %
Ouvre une succursale	29 %
Vous propose du télétravail à 100%	26 %
Je ne sais pas	13 %
Autre	1 %

Un siège parisien est-il capital ?

A la question « Selon vous, une entreprise doit-elle avoir un siège proche de Paris pour réussir ? », plus de 31% des Français répondent « oui ». 38% estiment qu'une société basée à la capitale n'est pas un gage de réussite mais que cela peut effectivement y contribuer. Enfin 27% pensent qu'une localisation parisienne n'est absolument pas nécessaire pour qu'une entreprise cartonne.

Selon vous, une entreprise doit-elle avoir un siège proche de Paris pour réussir ?	
Réponses	Pourcentages
Oui assurément	31 %
Non mais cela peut aider	38 %
Non pas du tout	27 %
Je ne sais pas	4 %

« Recherche d'une meilleure qualité de vie et d'ensoleillement, les français chemineraient-ils vers une belle transformation ?, s'interroge Benoît Perrot, fondateur d'Aktis-Parteners.com. Selon toute vraisemblance, je suis heureux de constater qu'ils restent très attachés à leur entreprise. Laquelle ambitionnera demain d'harmoniser vie professionnelle et art de vivre. Ne serait-ce pas la bonne recette pour limiter le turn over, favoriser la rétention des talents et recréer du lien social au bureau ? J'en suis intimement convaincu. »

**Méthodologie : enquête réalisée auprès de 2 105 personnes salariées de TPE, PME, ETI et GE, réparties sur l'ensemble du territoire français âgées de 18 ans et plus. Sondage effectué en ligne, sur le panel propriétaire BuzzPress France, selon la méthode des quotas, durant la période du 29 mars au 6 avril 2023. Répartitions des répondants par tailles des entreprises : 28% de TPE, 67% de PME, 4% de ETI et 1% de GE. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives. Toutes les pondérations s'appuient sur des données administratives et sur les données collectées par l'INSEE.*